

Règlement 10KM de Toul :

Samedi 04 avril 2026

Art 1 : Les Courses du « 5 & 10km de Toul » sont organisées par l'US Toul Athlétisme dans le cadre de l'évènement « Toul'Monde Court », avec deux courses sur route le samedi soir, et trois courses trail le dimanche matin.

Art 2 : Le parcours de 10 km est conforme au règlement FFA, labellisé bronze et qualificatif pour les championnats de France.

Art 3 : Le 10 km est ouvert à tous, nés en **2010 ou avant**. Le 5 km est ouvert à tous, nés en **2012 ou avant**.

Deux challenges ouvrent droit à un tarif préférentiel. La participation implique l'acceptation du présent règlement ainsi que, pour les challenges, du règlement des courses sur route.

- Le Mini-Challenge : 10 km route + 10 km trail. (Ce challenge est ouvert aux participants nés avant le 31/12/2010)
- Le Maxi-Challenge : 10 km route + 21 km trail. (Ce challenge est ouvert aux participants nés avant le 31/12/2006)

Art 4 : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés FFA sont assurés via leur licence 2025/2026. Les non-licenciés doivent être personnellement assurés. L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Art 5 : Pour participer à la course, tous les athlètes, licenciés ou non, doivent obligatoirement fournir l'un des documents suivants lors de l'inscription :

- Une copie de la licence FFA en cours de validité (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass « J'aime courir »).
- Un **PPS (Parcours Prévention Santé)** datant de moins de 3 mois avant l'épreuve, accessible sur <https://pps.athle.fr/>.

Pour les participants mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Aucun dossard ne sera remis sans présentation de l'un de ces documents.

Art 6 : Retrait des dossards : à 146 rue Pierre-Aimé Bouge, 54200 Toul, le vendredi 3 avril à la Brasserie Cheval à partir de 18h00, et le samedi 4 avril, de 15h à 19h00, à l'espace Dedon.

Art 7 : Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours. **Aucun suiveur n'est autorisé**, sous peine de disqualification de l'athlète.

Art 8 : Une **antenne médicale** sera sur place pendant le déroulement de la manifestation (médecin, ambulance, secouristes), elle peut décider à tout moment de la mise hors course d'un concurrent pour raison médicale.

Art 8 : SAS : Un **sas préférentiel** sera disponible sur demande préalable via [lien à insérer, bientôt].

L'accès aux sas nécessitera un **justificatif de performance** qui sera vérifié. Tout non-respect pourra entraîner un déclassement.

Art 10 : Récompenses au scratch uniquement : 3 premiers hommes et femmes sur 5 et 10km, Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes de chaque challenge seront récompensés.

Art 11 : L'inscription **est ferme et définitive**, aucun remboursement ne sera accordé, sauf en cas d'annulation administrative (les frais seront alors remboursés.)

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. En cas de cession de dossard, le responsable et le bénéficiaire seront disqualifiés.

Art 12 : Le jury officiel, dirigé par un juge arbitre, est souverain et assisté de commissaires de course.

- Ravitaillements : **3.5km, 8.5km et arrivée**.
- Temps limite : **45min** pour le 5Km, **1h30** pour le 10km. Au-delà de ce délai, les participants ne seront plus autorisés à franchir la ligne d'arrivée. Sur le 10km : le passage au 5e kilomètre doit être effectué en 45 minutes maximum.

Art 13 : Athlète handisport : Les athlètes Handisport peuvent participer à condition de ne pas perturber ou risquer la sécurité de lui-même ou des autres concurrents. Il ne fera pas l'objet d'un classement distinct.

Art 14 : Droit à l'image : de par sa participation, le **concurrent renonce à tout droit personnel à image** et autorise l'organisateur, ainsi que ses ayants droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

Art 15 : Contact : Toute demande peut être adressée à : toulmondecourt@ustoulathle.fr

Art 16 : Horaires de départ : **19h50 : 5km / 20h20 : 10km.**

Art 17 : Tarifs :

Tarifs jusqu'au 15/03 inclus		
	Lic. FFA	Non lic. FFA
5km - Route	7 €	10 €
10km - Route	11 €	15 €

Tarifs entre le 16/03 et le 3/05 inclus		
	Lic. FFA	Non lic. FFA
5km - Route	9 €	12 €
10km - Route	13 €	17 €

Tarifs à partir du 4/05		
	Lic. FFA	Non lic. FFA
5km - Route	11 €	14 €
10km - Route	15 €	18 €

Tarifs jusqu'au 15/03 inclus		
	Lic. FFA	Non lic. FFA
Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	23 €	26 €
Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	34 €	38 €

Tarifs entre le 16/03 et le 3/05 inclus		
	Lic. FFA	Non lic. FFA
Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	26 €	30 €
Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	39 €	42 €

Tarifs à partir du 4/05		
	Lic. FFA	Non lic. FFA
Le Mini-Challenge 10 km route + 10 km trail	30 €	32 €
Le Maxi-Challenge 10 km route + 21 km trail	43 €	46 €

